



LES ACTIVITES DU MERCREDI

À LA SALLE DE NOËS

Année 2017-2018

www.pelp-pessac.fr

Les activités du Patronage des Ecoles Laïques de Pessac vont reprendre à partir du **02 octobre 2017**. Dans le cadre de ses compétences en matière d'animation socio-culturelle, le PELP vous propose de nouvelles activités. Les ateliers qui vous sont proposés sont encadrés par des professionnels compétents soigneusement sélectionnés par le P.E.L.P..

- **CIRQUE** avec Ysée
maison de quartier NOËS **MERCREDI**
○ 14h00 – 15h00 atelier destiné aux enfants à partir de 6 ans

Nouveau

- **DANSE HIP-HOP** avec Abdoulaye
maison de quartier NOËS **MERCREDI**
○ 15h00 – 16h00 atelier destiné aux enfants à partir de 6 ans.

Nouveau

- **THEATRE** avec Carole
maison de quartier NOËS **MERCREDI**
○ 17h00 – 18h00 atelier destiné aux collégiens

Nouveau

MODALITES D'INSCRIPTION :

Vous pouvez inscrire votre enfant en déposant le dossier d'inscription complet dans la boîte aux lettres du PELP à l'une des adresses suivantes :

- 17 rue Herman Lemoine (école A. Briand) à Pessac
- 2 bis rue des anciens de l'AFN à Pessac

De nouvelles activités vous sont également proposées pour les enfants à la Maison Municipale de Monbalon

*Le P.E.L.P. vous propose aussi des activités adultes :
Encadrement d'Art, Activités de Montagne, Gymnastique Volontaire*

RENSEIGNEMENTS : www.pelp-pessac.fr

Tarif réduit pour plusieurs activités :

10 % de remise pour la 2^{ème} activité* - 15% à partir de la 3^{ème} activité* au sein d'une même famille.

* remise applicable uniquement sur les activités collectives enfants

TARIFS DES ACTIVITES				
Adhésion	10 € payable une fois par enfant pour l'année scolaire			
	à ajouter au montant du 1^{er} chèque			
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Participation annuelle pour les ateliers Salle de Noës	200 € (soit 4 x 50 €)	224 € (soit 4 x 56 €)	244 € (soit 4 x 64 €)	264 € (soit 4 x 66 €)
<i>Quotient familial</i>	<i>1 – 600</i>	<i>601 – 1087</i>	<i>1088 – 1645</i>	<i>1646 et +</i>
Tarification spécifique pour le piano, payable en 5 fois (atelier individuel) : Enfants : 515 € Adultes : 605 €				

Les familles en difficulté peuvent se rapprocher de leur assistante sociale pour envisager une demande d'aide financière auprès des services sociaux.

L'inscription est annuelle. Elle peut néanmoins, être réglée en 4 fois. Les chèques seront alors débités en octobre, novembre, décembre et janvier. Etablir le ou les chèque(s) à l'ordre de PELP.

La détermination du tarif qui vous sera appliqué se fera sur présentation d'un justificatif CAF, à défaut le Tarif D sera appliqué.

Attention : Les dossiers seront traités dans l'ordre d'inscription.

Nous vous demandons de bien vouloir nous remettre lors de l'inscription :

⇒ **le bulletin d'inscription complété et signé à télécharger sur notre site internet :**

www.pelp-pessac.fr

- ⇒ le règlement complet correspondant à l'inscription (adhésion + cotisation annuelle)
- ⇒ photocopie du justificatif de tarif CAF
- ⇒ la fiche sanitaire complétée en 2 exemplaires (2 pages)
- ⇒ 2 enveloppes timbrées avec votre nom et adresse

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

- Compte-tenu des engagements pris avec nos intervenants pour l'année scolaire, aucun remboursement ne pourra être effectué.
- Nous nous réservons la possibilité d'annuler un atelier par manque d'inscriptions.
- **Les ateliers n'ont lieu que dans la mesure où un parent se porte volontaire pour être référent de l'activité de son enfant auprès du PELP**
- En cas de force majeure (fermeture des locaux...) nos ateliers n'auront pas lieu.
- Seuls les parents bénévoles du P.E.L.P. sont habilités à prendre les inscriptions.
- Les animateurs-techniciens, les enseignants et le personnel de l'accueil périscolaire n'accepteront aucune inscription.

DOCUMENT A CONSERVER